# 4. POULETS 2027
# Commande d'engagement

NOM et Prénom du consom'acteur :
Adresse :
E-mail :
Téléphone :

**En signant cette commande, le producteur et le consom'acteur adhérent s'engagent à respecter les statuts de l'association inspirés de la charte des AMAP, le règlement intérieur, ainsi que les modalités définies dans le "Contrat GAEC DES CICINDELES 2027" lié à cette commande d'engagement.**

**Prix au kilo = 13 € (paiement d'avance de 22€ par poulet)**

| Je m'engage pour : | Nombre de poulets par livraison | Montant total en Euros |
|---|---|---|
| **Livraison tous les 2 mois** (sauf mois d'été)<br>23 janvier / 20 mars / 22 mai / 18 sept / 20 nov | | |
| **Livraison tous les 4 mois**<br>23 janvier / 22 mai / 18 sept | | |

☐ En cochant cette case, le consom'acteur confirme avoir envoyé son bulletin d'adhésion pour l'année 2027 ainsi que le règlement correspondant.

☐ En cochant cette case, le consom'acteur souhaite laisser les coordonnées de son choix (e-mail, téléphone, …) afin de pouvoir s'organiser avec les autres consom'acteurs pour faire du covoiturage lors des livraisons. **Coordonnées :**

Cette commande d'engagement est à retourner accompagnée des 2 chèques de règlement (de 66 € et 44€ ou 132 € et 88€ pour 2 poulets par livraison pour une commande tous les deux mois / ou un chèque de 66€ pour une livraison tous les 4 mois) à l'ordre du GAEC DES CICINDELES avant le 31 décembre 2026 au réfèrent POULETS. Le montant exact de chaque livraison viendra en déduction. **Un bilan sera réalisé en fin de contrat.** L'adhérent réglera le reste à payer ou le GAEC des cicindèles remboursera la différence.

Réfèrent POULETS :
Eglantine GA
3 rue de la Haye
88600 Aydoilles
06.31.33.39.16
eglantine.thiery@gmail.com

Fait le : à :

Signature du producteur NOM, Prénom et signature du consom'acteur